

Rezensionen / recensions / recensioni

Lessard, Claude & Carpentier, Anylène (2015). *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Paris: Presses Universitaires de France, coll. «Éducation et société», 208 p.

Dans cet ouvrage, Lessard et Carpentier dressent un panorama des différents courants qui ont marqué l'analyse et la mise en œuvre des politiques éducatives et s'intéressent à l'évolution des conceptions de l'éducation qui a abouti au «tournant de la mise en œuvre» (p. 4). D'emblée, la notion de mise en œuvre est définie comme «un enchevêtrement de logiques et d'acteurs qui construisent ensemble une politique qui leur échappe en partie» (p. 4). Pour apporter du poids à leurs propos, les auteurs interrogent ce concept en croisant différentes approches et montrent que cette définition ne fait pas l'unanimité. Ils vont plus loin en couplant ce questionnement à la problématique des pratiques enseignantes afin de déterminer dans quelle mesure l'évolution des modes de penser, d'analyser et de gérer l'éducation a un impact sur le travail des enseignants. Les auteurs proposent donc un regard double «par le haut et par le bas» (p. 77) de ces politiques: du point de vue du système éducatif et de celui de ses acteurs.

L'ouvrage est divisé en cinq parties: la première présente l'évolution chronologique des politiques éducatives dans les sociétés occidentales. L'exposé des éléments qui ont transformé les modes de gestion de l'action publique est tout à fait indispensable pour appréhender les différentes approches de la mise en œuvre des politiques éducatives et les changements induits au sein des pratiques enseignantes. On comprend que ce sont des prises de conscience concernant la finalité de l'éducation qui ont engendré la remise en question des modes de gestion des politiques éducatives et du travail des enseignants.

Dans le deuxième chapitre – le plus long – il s'agit d'une part des différentes perspectives d'analyse que l'on peut adopter lorsque l'on s'intéresse à la mise en œuvre des politiques éducatives, d'autre part de la réaction des acteurs face à ces politiques. L'évolution de ces perspectives dévoile pour les premières une logique rationnelle et positiviste alors que les plus récentes révèlent une tendance plutôt sociologique et constructiviste (p. 42). Le fonctionnalisme défend une vision rationnelle de la mise en œuvre à travers l'idée d'un processus défini dont la prise de décision est l'une des étapes primordiales. D'après les auteurs, c'est lorsque l'on s'est davantage intéressé aux moyens pertinents pour atteindre les objectifs et moins à la décision que «le tournant de la mise en œuvre» (p. 45) a eu lieu. Ainsi, l'approche cognitive, le néo-institutionnalisme, la sociologie de l'action publique et le post-structuralisme apportent cet aspect pragmatique ainsi qu'une dimension sociale excluant toute analyse «rationnelle». L'interprétation des politiques par les acteurs et leur rôle dans l'élaboration de celles-ci deviennent pri-

mordiaux; leur mise en œuvre ne peut donc être rationnelle au sens d'un lien étroit et direct entre les objectifs et les moyens.

La troisième partie présente une période historique qui s'est éloignée de cette conception: la Nouvelle Gestion Publique. Celle-ci correspond à une vague de réformes des politiques publiques visant à réduire le rôle de l'Etat dans leur gestion et à améliorer la qualité des prestations – notamment éducatives. C'est la naissance des contrats de prestations et des politiques centrées sur les résultats; les acteurs disposent de plus d'autonomie et doivent en retour rendre des comptes à l'autorité centrale. En outre, tout changement doit reposer sur des éléments scientifiques probants. Ces conditions laissent entrevoir un retour vers une approche fonctionnaliste rationnelle des politiques éducatives.

Les derniers chapitres décrivent enfin la concrétisation de cette rationalisation de l'éducation aux Etats-Unis et présentent les courants de recherche développés en réponse à la remise en question de l'Etat. La *school effectiveness* et la *school improvement* illustrent tout à fait l'approche rationnelle des politiques éducatives mais c'est avec l'Evidence-Based Policy que celle-ci atteint son paroxysme. Ce courant, selon lequel «ce qui n'est pas prouvé efficace et efficient doit être aboli» (p. 160) de l'élaboration d'une politique, confirme finalement ce rapprochement avec le fonctionnalisme.

Si les théories sont parfaitement explicitées, un nombre plus important d'exemples aurait permis une meilleure compréhension de certaines nuances parfois très fines entre les perspectives présentées. Ce déséquilibre ne nuit cependant pas à l'exposé dans son ensemble grâce à la richesse des références sollicitées. L'ouvrage se termine notamment par le «modèle du dialogue informé» de Schön et Rhein (1994), selon lequel le politique doit reposer sur un équilibre entre les interprétations des acteurs et les résultats de la recherche. Le concept de «bricolage de sens» (p. 58) synthétise donc parfaitement l'analyse des auteurs qui définissent en définitive une troisième voie pour penser les liens entre la recherche et l'action publique en éducation.

Sonia Revaz, Université de Genève